Manifestations depuis le 17 octobre : 7 184 gardes à vue, dont 2 661 mineurs, selon Darmanin

18/11/2026 à 8h20



Depuis le 17 octobre 2026, les manifestations « contre la vie chère » ont donné lieu à 7 184 gardes à vue, dont 4 523 concernant des majeurs et 2 661 des mineurs, selon les chiffres présentés mardi 17 novembre par le garde des Sceaux Gérald Darmanin devant la commission des Lois de l'Assemblée nationale.

Le ministre a fait état de 3 053 poursuites et 1 217 alternatives aux poursuites, ainsi que de 2 301 défèrements. Il a également évoqué 356 personnes incarcérées et 466 peines d'emprisonnement recensées.

Ces catégories correspondent à des étapes judiciaires distinctes : une garde à vue ne constitue pas une condamnation et une détention provisoire n'est pas une peine définitive.

Photo d'archives : EglantineD / Wikimedia Commons, CC BY-SA

3.0.

Source : Le Figaro/AFP, 17 novembre 2026.